

CONTRAT DE LOCATION DE LA CAFÉTÉRIA

Entre, le bailleur, Musée romain de Vallon, représenté par _____

et

le locataire :

Titre : Madame Monsieur

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____ NPA/localité : _____

But de la location : _____

Date(s) de la location : _____

Les parties contractantes conviennent ce qui suit :

- Tarif** Location de la cafétéria : Frs.250.-
Cauton Frs. 150.-
- Location** La cafétéria du Musée romain de Vallon n'est louée qu'à des adultes ou à des groupes de jeunes accompagnés par un adulte. Dans ce 2^{ème} cas de figure, la signature du représentant légal est exigée.
- Utilisation** La cafétéria ne peut être utilisée comme local servant à l'organisation de manifestations à but lucratif.
- Horaires** Jour(s) : _____ dès _____ : _____ jusqu'à _____ : _____ .
- Clés** Ouverture, fermeture et restitution des clés : à voir avec la personne de contact.
- Musique et bruit** Tolérés durant la journée pour autant que le volume sonore soit modéré. Dès 22 heures, toutes les dispositions devront être prises afin d'éviter du bruit excessif (plus de musique à l'extérieur). Il n'y a pas de système audio à disposition.
- Boissons** Les boissons peuvent être achetées à la cafétéria à un prix réduit par rapport à ceux pratiqués dans des cafés et autres restaurants.
- Matériel** Le Musée romain de Vallon met à disposition du locataire la vaisselle et les ustensiles de la cafétéria et de la cuisine, soit assiettes, verres à eau, verres à vin, tasses à café ainsi que les couverts. Tout matériel cassé ou endommagé est à la charge du locataire. Outre la vaisselle cassée qui est facturée, le prix des autres dommages doit être discuté avec le responsable de la cafétéria.
- Fumeurs** Il est strictement interdit de fumer à l'intérieur de la cafétéria.
- Nettoyage** Les sacs-poubelles taxés sont mis à disposition par le responsable de la cafétéria mais ne sont pas compris dans le prix de la location. Les sols, cuisine et toilettes doivent être nettoyés et récurés. En cas de saleté, le Musée romain de Vallon se réserve le droit de demander des frais de nettoyage (Frs 40.-/heure) qui sera prélevé sur le montant de la caution.
- Responsabilité** Le Musée romain de Vallon décline toute responsabilité en cas d'accident, de vol, etc...
- Sanctions** L'autorisation d'utiliser les locaux peut être en tout temps retirée en cas de non-respect des points cités ci-dessus.
- Paiement** Le paiement de la location est à régler au minimum 2 semaines avant l'utilisation de la cafétéria.

Le bailleur : _____ Le locataire : _____

Date : _____ Date : _____